



COMMUNE DE BRAINE-LE-CHÂTEAU

ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

Article L1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :

"Le conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour".

Madame, Monsieur

Marc LENNARTS

est invité(e) à assister à la séance du Conseil communal qui aura lieu à Braine-le-Château, rue de la Libération, 9 (Maison communale) le **mercredi 16 avril 2025 à 20h00'**.

Braine-le-Château, le 8 avril 2025.

Par le Collège,

Le Directeur général,

M. LENNARTS

Le Bourgmestre,

N. TAMIGNIAU

À L'ATTENTION PARTICULIÈRE DU PUBLIC !

Conformément aux dispositions de l'article L3221-5 du Code précité, entrées en vigueur pour notre commune le 1^{er} octobre 2023,

« Les projets de délibérations [...] ainsi que, le cas échéant, les notes de synthèse explicative [...] concernant les points inscrits à l'ordre du jour de la séance publique du conseil communal sont portés à la connaissance du public par voie de publication sur le site internet de la commune ou sur tout autre site internet en capacité de prévoir la publication au plus tard dans les cinq jours francs avant celui de la réunion »

les projets de délibérations et les documents associés sont consultables via <https://drive.google.com/drive/folders/1mZHiRPIkDDG8Oakx3eZ2REwbnMn6CLdU>

SÉANCE PUBLIQUE

1. Zone de police *Ouest Brabant wallon* – Présentation du nouveau chef d'antenne par la Direction de la Proximité.
2. Prestation de serment de M^{me} Laurie TORBEYNS - désignée en qualité de Directrice générale de cette commune - avant entrée en fonction le 1^{er} mai 2025.
3. **Communications : décisions de tutelle et autres informations.**
 - 3.1. Décisions de l'autorité de tutelle régionale :
 - 3.1.1. Élection des Conseillers de l'action sociale (le 2 décembre 2024).
 - 3.1.2. Inscription d'une nouvelle mesure au Règlement communal complémentaire au *Règlement général de police de la circulation routière* (Conseil communal du 12 mars 2025).
 - 3.2. Candidatures à différents appels à projets (article L1123-23, 12° du CDLD), communiquées pour prise d'acte :
 - 3.2.1. Candidature à l'appel à projets « *Place aux jeunes* » lancé par la Province du Brabant wallon (décision du Collège communal du 28 mars 2025).
 - 3.2.2. Candidature à l'appel à projets « *Place aux artistes* » lancé par la Province du Brabant wallon, via délégation accordée à l'*Association Braine Culture A.s.b.l.* (décision du Collège communal du 21 mars 2025).

Tsvp !

- 3.2.3. Candidature à l'appel à projets n°355a – Restauration en zone « *Structure Écologique Principale* » - *Natura 2000 / Site de Grand Intérêt Biologique* proposée dans le cadre du *Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)* – Étang de Boularmont (décision du Collège communal du 4 avril 2025).
- 3.3. Décision prise par le Collège communal sur base de la délégation octroyée par le Conseil communal en matière de personnel (article L1212-4 du CDLD) :
 - 3.3.1. Lancement d'une procédure de recrutement d'une Cheffe ou d'un Chef pour le service de la population et de l'état civil (décision du Collège communal du 28 mars 2025).
- 3.4. Autres :
 - 3.4.1. Modification du tracé de l'ancien sentier n°119 (dit *Sentier du Bois Madame*) – Recours contre la décision du Conseil communal du 30 décembre 2024.
4. Rapport de rémunération reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations et avantages en nature alloués par la commune aux mandataires et aux personnes non élues au cours de l'exercice 2024 : approbation [172.39].
5. Intercommunale *in BW* – Renouvellement du Conseil d'administration - Proposition d'un candidat administrateur.
6. École communale (trois implantations). Préparation et livraison de repas chauds (fin août 2025 à juin 2029 au plus tard) : choix du mode de passation et fixation des conditions d'un marché de services [506.400].
7. Compte de la Fabrique d'église de la paroisse Notre-Dame du Bon Conseil (Nouvelles) pour l'exercice 2024 : approbation.
8. Budget communal de l'exercice 2025 - Première modification : décision.
9. Finances communales. Procès-verbal de vérification de la caisse du Directeur financier, suivant situation relevée au 3 avril 2025 : communication.
10. Marchés publics de minime importance. Délégation à des membres du personnel pour affaires à l'ordinaire inférieures ou égales à 500,00 EUR H.T.V.A. : décision.
11. Voirie. Cession pour cause d'utilité publique à la commune (et sans frais pour cette dernière) de deux parcelles de terrain rue du Chapitre à Braine-le-Château [en exécution du permis d'urbanisme (PU-2021/059) délivré le 13 mai 2022 à Monsieur et Madame CARPENT-WILLEMS] : acceptation. Projet d'acte authentique à signer entre les cédants et la commune (cessionnaire) : approbation.
12. Dépenses engagées en situation d'urgence par le Collège communal sans disposer des crédits budgétaires appropriés : approbation
 - 12.1. Cimetière communal de Wauthier-Braine, rue Désiré Seutin. Travaux de rénovation et d'extension du local de service réalisés en régie. Achat de fournitures pour la toiture (décision du Collège communal du 14 mars 2025).
 - 12.2. Gestion de la problématique des frelons asiatiques. Destruction des nids sur le territoire communal : attribution d'un marché de services (décision du Collège communal du 4 avril 2025).
13. Collectes sélectives de déchets textiles par l'A.s.b.l. *Terre*. [Nouvelle] convention : approbation.
14. Mobilité. RN 246 à Braine-le-Château (route régionale). Rénovation des installations de feux tricolores au niveau des passages piétons aux BK [= bornes kilométriques] 5.193 (*Colruyt*), 5.518 (*Saint-Remy*), 5.760 (*École*) et 8.460 (*Librairie-Boularmont*). [Quatre] Projets d'arrêtés ministériels "*portant règlement complémentaire sur la police de la circulation routière*" : avis (à la demande du Service public de Wallonie) [581.11].

HUIS CLOS

Personnel

15. Convention tripartite (commune, association bénéficiaire, membre du personnel concerné) de mise à disposition d'un agent communal (emploi à temps plein) au profit de l'*Association Braine Culture A.s.b.l.*

16. Convention tripartite (commune, association bénéficiaire, membre du personnel concerné) de mise à disposition d'un agent communal (emploi à mi-temps) au profit de l'*Association Braine Culture A.s.b.l.*
17. Convention tripartite (commune, association bénéficiaire, membre du personnel concerné) de mise à disposition d'un agent communal (emploi à 4/5 temps) au profit du *Royal Syndicat d'Initiative de Braine-le-Château A.s.b.l.*

Personnel enseignant

18. Interruption complète de la carrière professionnelle d'une institutrice maternelle nommée à titre définitif dans une charge à temps plein. Prolongation (année scolaire 2025-2026).
19. Congé parental sous forme d'une interruption partielle (1/5 temps) de la carrière professionnelle sollicité par une enseignante pour la période du 26 avril 2025 au 25 décembre 2026.

Ratification de désignations à titre temporaire sur décisions du Collège communal

20. Institutrice primaire - attribution à l'intéressée d'une fraction de charge subventionnée supplémentaire (égale à 6/24) avec effet au 17 mars 2025 (moyennant suspension du contrat communal non subventionné pour 6/24 avec effet au 16 mars 2025).
21. Prolongation de la désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans la fonction d'institutrice primaire (charge d'enseignement non vacante à l'implantation de Braine-le-Château)
22. Désignation à titre temporaire pour un mi-temps d'une personne [non titulaire du titre requis ou d'un titre jugé suffisant] dans la fonction d'institutrice maternelle avec effet au 24 mars 2025 à l'implantation des Rives du Hain.

*
